

## LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2008

**Etaient présents** : MM ou Mmes, IBRES. CLAMENS. ABADIE. BAROU. MOLLIN. SOZZA. SERIEYS. AGUILAR. AJAS. BONNIEU. DOUMENC. DUPONT. ETERNOT. FENIE. GAURE. GUERRIN. HUMBERT. LACASSAGNE. LE LAMER. ROUSSEL. VIOLA.

**Etaient absents ou excusés** : M. ESCUDIER. Mme LUBIN.

**Représentés** :

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé sans observation.

Les questions suivantes ont été traitées :

### **1/ AMENAGEMENTS DE VILLAGE – DEMANDE DE SUBVENTIONS :**

L'Assemblée sollicite du Conseil Général les subventions les plus élevées possible pour :

- la construction de collecteurs d'eaux pluviales, chemin de Taillefer,
- la construction de collecteurs d'eaux pluviales, giratoire de Brial,
- l'aménagement d'un parking, route de Montauban,

sur la Commune de Bressols, ainsi que l'autorisation de préfinancement de ces opérations.

### **2/ DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :**

Le Conseil Municipal sollicite de l'Etat les subventions les plus élevées possible pour la réalisation d'un giratoire à Brial et la mise en place d'une signalisation sur la Commune, au titre des amendes de police.

### **3/ ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE – DEMANDE DE SUBVENTION :**

Une subvention, la plus élevée possible, est sollicitée auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'instruments pour l'école de musique municipale.

#### **4/ DECISION MODIFICATIVE :**

L'Assemblée, constatant que les crédits prévus à certains chapitres du budget de la Commune étaient insuffisants, accepte l'ensemble des transferts de crédits proposés par le Maire.

#### **5/ CONVENTION ASSOCIATION PAYS MONTALBANAIS :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec l'Association du Pays Montalbanais une convention relative au fonctionnement de cette structure de septembre à décembre 2008, à savoir, une participation communale de 0,20 € par habitant.

#### **6/ CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES :**

Une régie de recettes est créée au sein de la Médiathèque/Ludothèque municipale, afin d'encaisser les produits des cotisations annuelles et autres prêts de ces deux structures.

#### **7/ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :**

L'Assemblée attribue à l'association «SOS Agriculteurs en difficultés» et à l'ASB Foot les subventions respectives de 150 et 2000 euros pour les actions qu'ils mènent sur la Commune.

#### **8/ INDEMNISATION DE SINISTRE :**

Suite à l'accident du 20 juin 2007 de la benne à ordures ménagères, les dégâts sont indemnisés par le Groupama d'Oc pour un montant de 2688,46 euros.

#### **9/ DESIGNATION D'UNE COMMISSION EN CHARGE DES CIMETIERES :**

Madame SERIEYS et Monsieur ABADIE sont désignés membres de la Commission en charge de la gestion des cimetières, Commission présidée par Monsieur le Maire. La durée des concessions est fixée à 30 ans, dans l'extension du cimetière de Brial.

#### **10/ BAIL COMMERCIAL :**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un nouveau bail commercial à compter du 1er janvier 2009 avec l'Auto Ecole JEAN suite au changement de gérance de cette entreprise.

#### **11/ RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE D'EAU POTABLE :**

Le Conseil Municipal examine et approuve le rapport annuel du Syndicat A.E.P. de Grisolles sur le service d'eau potable.

## **12/ TARIF A.L.S.H. «Petites Vacances» :**

Le tarif de l'A.L.S.H. pour les «Petites Vacances» est fixé à 3 € la demi-journée par enfant.

## **13/ CONVENTION ASB RUGBY :**

L'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer avec l'ASB Section Rugby, une convention relative à la participation de la Commune au plan de sauvegarde financière engagé par les dirigeants. Pour 2008/2009, l'engagement de la Municipalité est porté à la somme de 23000 euros sachant que les subventions des trois prochaines saisons seront diminuées du tiers de l'augmentation consentie cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

Vu par Nous, Maire de Bressols, pour être publié conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Bressols, le 19 novembre 2008

Le Maire,